Université Lumière Lyon 2

PÉDAGOGIA#5

Réinventer ses cours à l'ère de l'IA : ajuster ses enseignements

Martine HENNECART
Service de Pédagogie du Supérieur

SONDAGE

Aujourd'hui, dans vos cours, l'usage de l'IA par les étudiants est plutôt :

1. Interdit
2. Toléré mais flou
3. Autorisé sous conditions
4. Intégré pédagogiquement

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

86% des étudiants utilisent l'IA pour leurs études

- 54% chaque semaine
- 93% attendent des améliorations sur les recommandations et guides d'usage des IA à l'université
- 59% attendent plus d'usage des outils IA au sein des cours et de l'expérience d'apprentissage

Source : Digital Education Council, AI or Not AI: What Students Want, 2024 - 3839 réponses d'étudiants dans 16 pays différents

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

POURQUOI DES BALISES ?

Multiplication des usages étudiants

Flou fréquent dans les consignes

Tensions autour de l'évaluation

Clarifier, aligner, sécuriser

VERS QUOI SOUHAITEZ-VOUS ALLER ?

QUEL EST VOTRE NINEAU D'ACCEPTATION DE L'IA DANS VOS ENSEIGNEMENTS ?

NIVEAU 0	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative (IAg) est limitée, voire complètement interdite parce que la personne enseignante considère que l'usage de ces outils nuit au développement de compétences essentielles. Ces compétences peuvent être disciplinaires, comme elles peuvent être d'ordre méthodologique, rédactionnel ou informationnel. Considérant que l'utilisation des IAg requiert un esprit critique, il peut s'agir d'une situation d'apprentissage ou d'évaluation sans IAg qui vise à développer celui-ci. Dans ces situations, **la personne étudiante produit le travail.**			L'utilisation prononcée des IAg est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAg. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique. Dans ces situations, l'IAg produit le travail préliminaire, alors que **la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant.**	
Utilisation interdite	**Utilisation limitée**	**Utilisation guidée**	**Utilisation balisée**	**Utilisation libre**

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence CC BY 4.0.

VERS QUOI SOUHAITEZ-VOUS ALLER ?

Le **NIVEAU 0** signifie que l'**utilisation est interdite**.

Dans ce contexte, tout motif laissant croire à l'enseignant qu'il y aurait eu l'utilisation d'une IAG dans une situation d'évaluation **est considéré comme un délit.**

Le **NIVEAU 1 D'UTILISATION** signifie que l'**utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues**.

Dans ce contexte, l'étudiant **est tenu de déclarer l'utilisation qu'il en a faite** selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit.

Par exemple :

- ➢ Domaine disciplinaire :
 - S'inspirer
 - Générer des idées
 - Explorer un sujet pour mieux le comprendre
 - Générer du matériel pour apprendre
- ➢ Domaine des langues :
 - Identifier ses erreurs et se les faire expliquer
 - Reformuler un texte
 - Générer un plan pour aider à structurer un texte
 - Traduire un texte

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence CC BY 4.0.

VERS QUOI SOUHAITEZ-VOUS ALLER ?



Le **NIVEAU 2 D'UTILISATION** signifie que l'**utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par l'étudiant**.

Dans ce contexte, l'étudiant **est tenu de déclarer l'utilisation qu'il en a faite** selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.

Par exemple :

- Analyser des contenus
- Obtenir une rétroaction
- Évaluer la qualité de son travail à partir de critères
- Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche
- Diriger les processus de résolution de problèmes



Le **NIVEAU 3 D'UTILISATION** signifie que l'**utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré.**

Dans ce contexte, l'étudiant **est tenu de citer selon les normes le contenu généré par l'IAg** ou **de déclarer l'utilisation qu'il en a faite** selon les consignes fournies par l'enseignant sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.

Par exemple :

- Résumer ou rédiger des parties d'un texte
- Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter
- Réaliser des calculs mathématiques
- Produire du code informatique
- Résoudre des problèmes complexes
- Répondre à une question
- Générer des images, ou autres contenus multimédias

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence CC BY 4.0.

VERS QUOI SOUHAITEZ-VOUS ALLER ?



Le **NIVEAU 4 D'UTILISATION** signifie qu'**aucune restriction spécifique n'est imposée**.

Dans ce contexte, la personne étudiante **est tenue de citer selon les normes le contenu généré par l'IAg** ou **de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite** selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.

Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Sous licence CC BY 4.0.

Ressources
https://zenodo.org/records/14510665

QU'EST-CE QU'UNE BALISE IA ?

Une **balise IA** est un **court texte inséré dans une consigne ou un syllabus** qui :

- explicite **si et comment** les outils d'IA générative peuvent être utilisés ;
- rend visible **l'intention pédagogique** de l'enseignant ;
- sécurise les étudiants (ils savent ce qui est attendu) **et** l'enseignant (les règles sont claires).

Ce n'est **ni une interdiction par défaut**, ni un règlement disciplinaire, ni une simple mention "IA autorisée".

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

LA STRUCTURE SIMPLE D'UNE BALISE IA

1 Identifier l'activité concernée
Une balise est **toujours contextualisée**.

✗ Mauvais exemple
L'usage de l'IA est interdit dans ce cours.

☑ Bon exemple
Dans le cadre du devoir maison n°2…

3 Expliquer l'intention pédagogique
C'est **l'étape la plus importante**.
Qu'est-ce que je veux réellement que l'étudiant apprenne ici ?
Exemples :
•développer un raisonnement personnel ;
•s'entraîner à argumenter ;
•comprendre un concept ;
•analyser de manière critique une production.
Cette explication **légitime** la balise aux yeux des étudiants.

2 Définir le niveau d'usage de l'IA
Pose une décision pédagogique claire.
Trois niveaux simples :
IA non autorisée
→ quand l'objectif est l'autonomie, l'entraînement, la maîtrise personnelle.
IA autorisée de manière limitée
→ par exemple pour : idéation, reformulation, aide à la compréhension.
IA autorisée avec déclaration
→ quand l'IA fait partie de la démarche (analyse critique, comparaison, co-production).

4 (Optionnel) Demander une trace ou une déclaration
Utile quand l'IA est autorisée.
Exemples de traces :
•mention des outils utilisés ;
•description rapide de l'aide fournie par l'IA ;
•justification des choix effectués par l'étudiant.
Objectif : **transparence**, pas contrôle policier.

université lumière lyon 2

EXEMPLES CONCRETS (DISCIPLINE NEUTRE)

Exemple 1 – IA non autorisée
Dans cette activité, l'usage des outils d'intelligence artificielle générative n'est pas autorisé.
Cette consigne vise à évaluer votre capacité à mobiliser de manière autonome les notions vues en cours.

Exemple 2 – IA autorisée de manière limitée
Dans cette activité, l'usage de l'IA est autorisé uniquement pour l'idéation ou la reformulation.
Il est attendu que l'argumentation finale soit personnelle et structurée par l'étudiant.
Cette activité vise à développer vos compétences d'analyse et d'argumentation.

Exemple 3 – IA autorisée avec déclaration
L'usage des outils d'IA générative est autorisé dans cette activité.
Vous devez cependant expliciter les outils utilisés et la manière dont ils ont contribué à votre travail.
L'objectif est de développer une posture critique vis-à-vis des productions de l'IA.

ERREURS FRÉQUENTES À ÉVITER

- ❌ Balise trop vague : *« l'IA est autorisée »*
- ❌ Balise générale pour tout le cours
- ❌ Ton uniquement répressif
- ❌ Absence d'intention pédagogique

LE GABARIT UNIVERSEL (À COPIER-COLLER)

Dans cette activité, l'usage des outils d'intelligence artificielle générative est [autorisé / limité / non autorisé].

Il est attendu que les étudiants [décrivent ce qu'ils doivent faire eux-mêmes].

Cette consigne vise à [intention pédagogique].

(Le cas échéant) Toute utilisation d'un outil d'IA devra être mentionnée [selon les modalités précisées].

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

EN UNE PHRASE

Une bonne balise IA dit clairement *quoi*, *pourquoi* et *jusqu'où* l'IA peut être utilisée au service de l'apprentissage, pas du contrôle.

EN RÉSUMÉ

Modulez l'usage de l'IAG, en :

-Précisant ce qui est acceptable pour vous au regard de la tâche identifiée et en explicitant pourquoi aux étudiants

-Variant votre positionnement sur un continuum

-Encourageant son usage raisonné

-Intégrant l'IA comme composante même de la compétence visée quand c'est pertinent

- *A*daptant vos pratiques pédagogiques

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

RÉFÉRENCES

Cabana M, Côté J.A.(2024).*Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle.* Service de soutien à la formation. Université de Sherbrooke.

Nizet I.(2025).«Faut-il interdire l'usage de l'Ia générative en évaluation des apprentissages?» Webinaire VRAC, Université de Limoges, 22mai2025.

Pellegrino,J.W., Chudowsky,N., &Glaser,R.(Eds.).(2001). *Knowing what students know : The science and design of education alassessment*. Washington, DC : National Academy Press.

VangrunderbeeckP., DevilleY., Guisset M., Baur M. Et Biot M. (2024). *Intégrer l'IA générative dans les stratégies pédagogiques*. Cahiers du LLL. Louvain learning lab.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

SONDAGE DE FIN – *Et maintenant, comment continuer PÉDAGOGIA ?*

https://enquetes.univ-lyon2.fr/index.php/226574?lang=fr

université lumière lyon 2